

ASIN

Février 2012 148^e édition

BULLETIN

SUISSE: LA CHASSE EST OUVERTE!



LA SUISSE EST NOTRE MISSION COMMUNE **PAGE 3**

L'ADHÉSION À L'UE PAR LA BANDE **PAGE 5**

L'ENGRENAGE GREC **PAGE 7**

L'ETRANGE PARENTÉ DE L'EURO **PAGE 8**

SANS OBLIGATION DE SERVIR, PAS D'ARMÉE DE MILICE
SUISSE! **PAGE 9**

AUNS
ASIN
ASNI

Une publication de l'Action pour une
Suisse indépendante et neutre





Conseiller national
 Dr. Pirmin Schwander
 Contact: president@asin.ch

20 ANS APRÈS LE REJET DE L'EEE, L'ASIN REVIENT À LA CHARGE



Il y a vingt ans, la campagne de votation contre l'adhésion de la Suisse à l'Espace économique européen EEE a eu lieu. Pour le Conseil fédéral, l'EEE était l'anti-chambre de l'adhésion à l'UE: «Nous avons décidé de fixer l'adhésion à la CEE comme objectif de notre politique d'intégration européenne et de considérer l'EEE comme une étape importante de cet objectif.» (Rapport sur une adhésion de la Suisse à la CEE du 18 mai 1992).

Avec l'EEE, la Suisse aurait repris une bonne partie de la législation de la CEE de l'époque et aurait dû reprendre le droit futur sans avoir un droit de codécision. L'EEE était donc une étape lourde de conséquences. Le Conseil fédéral devait toutefois constater que l'arrêté fédéral sur l'EEE ne remplissait pas les conditions du droit constitutionnel pour une votation populaire obligatoire. Bien que souhaitant adhérer à la CEE, le Conseil fédéral avait tout de même reconnu les conséquences de ce «camp d'entraînement EEE» pour la politique intérieure. Il était donc arrivé à la conclusion que, pour des raisons politiques, une votation par le peuple et les cantons était nécessaire. Le 6 décembre 1992, les citoyens et les cantons ont empêché la première étape d'une intégration à l'UE et par conséquent d'une participation à la débâcle de l'UE/Euro. 20 ans après, nous sommes de revenu au même point, en dépit du rejet de l'EEE. Les accords bilatéraux nous entraînent à grande vitesse dans l'UE. La libre circulation des personnes et les conventions de Schengen-Dublin nous valent une immigration incontrôlable, une baisse de la sécurité et une politique d'asile chaotique. L'UE nous menace et nous somme de reprendre automatiquement sa législation et d'assujettir les tribunaux suisses à ceux de l'UE et s'attaque de la sorte à la souveraineté suisse. Avec les nouveaux accords bilatéraux, la part du droit de l'UE à notre législation est appelée à augmenter encore. Le démontage de la démocratie directe se poursuit parallèlement. Les demandes constantes d'argent de Bruxelles et du Fonds monétaire international FMI (soutien aux pays de l'Est, Euro) épuisent les contribuables. Que faut-il faire? Le 17 juin 2012, l'initiative de l'ASIN «**Pour le renforcement des droits populaires dans la politique étrangère (accords internationaux: (la parole au peuple!))**» sera soumise à votation. La boucle est bouclée. 20 ans plus tard, nous avons l'occasion de régler et de renforcer la démocratie au niveau de la politique extérieure. Enfin, le droit de codécision ne dépendra plus du bon vouloir des politiciens. L'ASIN mènera une campagne de votation engagée.

Conseiller national Dr. Pirmin Schwander

ISSN 2234-973

Adresse: ASIN, Rédaction, Thunstrasse 113
 Case postale 669, 3000 Berne 31
 Tél. 031 356 27 27
 Fax 031 356 27 28, redaction@asin.ch
 Compte postal: 30-10011-5

L'Action pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN) est le plus grand mouvement populaire interpartis qui lutte pour la liberté, l'indépendance, la neutralité et la sécurité.

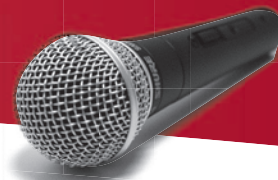
Les objectifs de l'ASIN (art. 2 des statuts):

- Surveiller la politique extérieure de la Confédération et informer les membres et les citoyens sur les problèmes et la problématique de la politique extérieure suisse;
- s'engager pour le maintien de l'indépendance, de la neutralité et de la sécurité de la Confédération helvétique;
- Prévenir tout activisme au niveau de la politique extérieure et les engagements internationaux inutiles.

Les statuts de l'ASIN peuvent être téléchargés sur le site www.asin.ch

Legs

En rédigeant votre testament, vous décidez au-delà de votre mort ce qui adviendra de vos économies, vos papiers valeurs et vos immeubles. En prenant en considération l'ASIN, vous soutiendrez notre travail pour le maintien d'une Suisse libre et neutre. Nous vous en remercions cordialement.



Entretien de l'ASIN avec le Conseiller fédéral Maurer

LA SUISSE EST NOTRE MISSION COMMUNE

«Partout, le principe que les citoyens prennent eux-mêmes les choses en main est applicable.»

ASIN: Monsieur le Conseiller fédéral, vous dirigez le DDPS et êtes donc responsable pour la sécurité de notre pays. Pouvez-vous nous expliquer quelles sont les menaces les plus importantes pour la sécurité de la Suisse?

Conseiller fédéral Maurer: Le risque le plus grand est toujours l'insouciance. En Suisse, de nombreux citoyens, dont également des politiciens, se croient à tort à l'abri de tout risque en se basant sur le fait que nous avons connu ces dernières années la stabilité et avons pu vivre en paix. En pensant qu'il en restera définitivement ainsi, ils se bercent d'illusions.

ASIN: Pour vous, un deuxième mandat vient de commencer. Quels objectifs vous êtes-vous fixés?

Conseiller fédéral Maurer: Avec le DDPS, je souhaite encore améliorer notre sécurité: le défi consiste à protéger notre société moderne très fragile contre les menaces; même contre celles qui ne sont pas encore connues en détail à l'heure actuelle.

Notre réponse est une armée flexible et pouvant être engagée immédiatement. À cet effet, nous devons à nouveau assurer entièrement la disponibilité matérielle de l'armée.

Simultanément, l'armée doit être mise en réseau de manière optimale avec les autorités civiles: avec le réseau national de sécurité RNS, nous augmentons la capacité de réagir rapidement aux crises in-

fraguerrières. Un concept de protection de la Suisse contre les cyberattaques est par ailleurs en cours d'élaboration.

ASIN: On vous reproche constamment d'éliminer du matériel d'armée encore intact. L'artillerie de fortification, une de nos armes les plus modernes, est par ailleurs mise hors service. Comment justifiez-vous cela?

Conseiller fédéral Maurer: Nous avons pour mission de réduire l'armée à 100'000 personnes aptes au service et sommes également exposés à une forte pression pour réaliser des économies sur le plan financier. Cela nous contraint de fixer nos priorités avec une grande rigueur.

C'est pourquoi nous ne pouvons plus en toute logique nous référer à la doctrine de l'armée 61 car à l'époque, nous disposions encore de ressources financières très différentes.

Nous n'avons tout simplement plus les moyens pour entretenir du matériel vieillissant qui était destiné à une armée de 625'000 soldats. Les armes, installations et équipements ne doivent pas être considérés de manière isolée. Ils ne sont utiles que s'ils sont affectés à un but clair dans le concept de défense et de sécurité global. Si ce concept n'est plus conforme aux possibilités et besoins militaires, même une arme très moderne ne nous apportera que des coûts à la place d'avantages.



L'artillerie de forteresse par exemple était en adéquation avec un concept d'engagement et de barrage qui n'existe plus à l'heure actuelle. Aujourd'hui, ces installations sont dispersées sans raison dans le paysage et ciblent avec leur artillerie ou lance-mines des quartiers résidentiels qui ont été construites entre-temps là où il y avait autrefois des barrages anti-chars. Les engager serait comme tirer sur les habitants avec des fusils de chasse pour éliminer du gibier.

ASIN: Le groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) souhaite abolir l'armée. Après avoir échoué dans deux votations, il s'y prend maintenant par la bande. Quel est le but réel de la revendication du GSsA d'abolir l'obligation générale de servir?

Conseiller fédéral Maurer: Dans le passé, le GSsA avait ciblé l'armée. Maintenant il vise le principe de base des collectivités publiques: le principe de milice. Cette votation a donc une dimen-

sion qui dépasse largement la politique de sécurité dans le sens strict du terme: il s'agit du rôle que le citoyen est censé pouvoir jouer dans notre Etat.

Depuis toujours, nous avons dans notre pays la conviction qu'il faut considérer la Suisse comme notre mission commune. Cela s'exprime par le principe de milice sous toutes ses formes, à commencer par les sapeurs pompiers bénévoles en passant par le Parlement de milice à tous les échelons jusqu'aux associations. Partout, le principe que les citoyens prennent eux-mêmes les choses en main est applicable. Nous avons fait de bonnes expériences avec ce principe, car il nous préserve d'un appareil étatique surpuissant et hypertrophié.

Tel est particulièrement le cas pour la question importante de la sécurité: les citoyens sont le Souverain, soit l'instance suprême. C'est pourquoi nous assumons aussi la sécurité de notre pays. Or préserver la sécurité relève de la compétence du chef et ne doit pas être délégué!

ASIN: Que pensez-vous de la situation actuelle au sein de l'UE?

Conseiller fédéral Maurer: La crise de l'endettement aura des conséquences économiques négatives pendant de nombreuses années. Nous ne savons pas si l'insécurité qui en résulte affectera la cohésion de l'UE.

ASIN: L'UE menace plus ou moins ouvertement d'entraver notre accès au marché intérieur si la Suisse ne cède pas à ses revendications en matière de politique fiscale et n'ac-

cepte pas le nouveau droit de l'UE dans le secteur des accords bilatéraux. Devons-nous céder au chantage?

Conseiller fédéral Maurer: Au cours des années passées, nous avons quasiment toujours cédé aux chantages de l'UE. Il est donc logique que nos adversaires en tirent la conclusion qu'il suffit de mettre la Suisse sous un peu de pression pour qu'elle lui accorde tout ce qu'elle veut. Il faudrait enfin que nous prenions conscience du fait que si nous cédon à chaque fois, cela nous vaudra de nouvelles revendications allant encore plus loin.

ASIN: La Suisse va-t-elle entamer avec l'UE des négociations d'adhésion dans la prochaine période de législature?

Conseiller fédéral Maurer: Non, car une adhésion à l'UE n'est pas susceptible de rallier une majorité. C'est pourquoi la voie choisie par le gouvernement est différente: à travers des accords qui réglementent prétendument des dossiers plutôt techniques, comme un accord sur l'électricité, on compte aussi assumer des obligations de principe. Cela pourrait aller jusqu'à la reprise autonome du droit. Nous n'aurions alors pas seulement à reprendre la législation actuelle, mais aussi la future. Ainsi, sans même adhérer à l'UE, nous pourrions de fait être intégrés presque aussi fortement dans l'UE que si nous avions adhéré au Traité EEE.

ASIN: Monsieur le Conseiller fédéral, nous vous remercions cordialement de cet entretien.

*L'entretien a eu lieu avec
Werner Gartenmann.*



20 ans après le rejet de l'EEE:

L'ADHÉSION À L'UE PAR LA BANDE












Le 1^{er} février 2012, le Conseil fédéral a présenté sa stratégie en matière de politique de l'UE. Le Conseiller fédéral Schneider-Amman considère le bilatéralisme comme étant une voie royale. Quant au Conseiller fédéral Didier Burkhalter, nouveau ministre des Affaires étrangères, il a l'intention de faire du dossier de l'énergie rapidement l'objet d'un accord bilatéral. À l'aide de ce nouvel accord bilatéral, il compte montrer comment la Suisse doit désormais reprendre le nouveau droit de l'UE. Il n'en a toutefois pas dévoilé les détails. L'UE demande une reprise dynamique de la législation euro-

péenne, ce qui signifie purement et simplement une reprise automatique de la législation européenne. L'UE ne cesse certes d'affirmer que la Suisse continuera à pouvoir refuser ce nouveau droit. Mais elle nous menace parallèlement de résilier unilatéralement certains accords voir des paquets entiers.

Conclusion: n'étant pas membre de l'UE, la Suisse ne doit en aucun cas accepter une reprise automatique (dynamique) de la législation de l'UE. Elle abandonnerait de la sorte sa souveraineté. C'est pourquoi l'ASIN s'oppose à un accord-cadre et à la stratégie d'une «approche d'ensemble et coordon-

née en matière de politique européenne», (c'est le terme employé par le Conseil fédéral). En effet, cette stratégie n'a pas d'autre but que d'imposer à la Suisse via les accords bilatéraux la reprise autonome du droit et aux tribunaux suisses la jurisprudence de l'UE. L'ASIN prend le Conseil fédéral au mot. Dans son communiqué de presse du 1.2.2012, il dit sans ambages: «Une reprise automatique du droit européen n'est pas acceptable pour la Suisse.» Nous accordons donc au Conseil fédéral encore un «dernier délai». Pas d'EEE par la bande – pas de mépris de la volonté du peuple.

Nouveaux accords bilatéraux prévus:

Thème	Point de vue de l'ASIN	Commentaire, questions ouvertes
Électricité/Énergie		Perte du fédéralisme? Perte de souveraineté en matière de politique d'énergie? Liquidation des réserves d'eau indigènes?
REACH (agriculture, santé), Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals)		Avantages? Bureaucratie? Reprise du droit de l'UE?
Secteur agricole		Menace fondamentalement l'agriculture suisse, plus d'importation, la dépendance de l'étranger augmente, la qualité des denrées alimentaires baisse.
Santé		Avantages? Bureaucratie? Reprise du droit de l'UE? Quid de la reconnaissance automatique des titres de formations post-graduée? Besoin de numerus clauses?
Sécurité des denrées alimentaires et des produits		Avantages? Bureaucratie? Reprise du droit de l'UE? Qualité suisse?
L'imposition des sociétés et la fiscalité de l'épargne		Non! Attaque sur la souveraineté fiscale des cantons. Encore davantage de paiements aux autorités fiscales de l'UE. D'autres chantages.
Commerce des droits d'émissions de CO ₂		Avantages? Bureaucratie? Reprise du droit de l'UE?
Programme de navigation par satellite Galileo		Déjà investi de l'argent. Tonneau des danaïdes?
Collaboration entre les autorités de la concurrence		Avantages? Bureaucratie? Reprise du droit de l'UE?
Accord – cadre dans le secteur des engagements de promotion de la paix)		Non. Viole notre neutralité perpétuelle et armée.
Contribution suisse à l'élargissement (paiement d'autres milliards)		Non. Tant que l'UE brandit des menaces et exerce des chantages, nous ne lui donnons pas d'argent. Quel usage fera-t-on de cet argent?

Point de vue de l'ASIN:



= attendre, les avantages et inconvénients ne sont pas encore décelables



= opposition stricte



Anton Keller,
«sherpa parlementaire depuis 40 ans»
«Fournisseur de faits concrets»
Contact: swissbit@solami.com

NE RESTERONT LIBRES QUE CEUX QUI FONT USAGE DE LEUR LIBERTÉ



et l'Etat. Au lieu d'écrire des livres que quasiment personne ne va lire, j'ai par conséquent commencé au fil des 15 années passées à rédiger de brefs commentaires sur des thèmes d'actualité en me basant sur mes expériences et conclusions. (Le recueil entièrement indexé peut être consulté sur le site www.solami.com/iconoc.htm).

Or l'attitude de la Suisse et de l'étranger face à ces évolutions profondes est très révélatrice. Les différents journaux ont fixé une limite aux signes que doivent comporter les courriers des lecteurs: *Tagesanzeiger*, *Basler Zeitung* 400; *Neue Zürcher Zeitung* 950; *Frankfurter Allgemeine Zeitung* 1000, *Spiegel* 1200; *Zeit* 1500; *New York Times* 2500; *Economist* 5000. En comparaison aux rédactions indigènes, les éditeurs de journaux étrangers semblent donc bien plus disposés à prendre en considération et à encourager cette dimension interactive des lecteurs. Cela s'observe notamment en ce qui concerne les restrictions s'apparentant à la censure. J'ai toujours apprécié le fait que les collègues étrangers n'aient jusqu'ici pratiquement jamais exercé cette fonction de censure, en se contentant de retarder parfois de quelques heures la publication de mes courriers, contrairement aux éditeurs serviles et monopolistes de la vérité de ce pays. La NZZ à mes yeux, remporte la palme de la censure en Suisse avec 8 refus de publication, dépassant de la sorte même certains blancs-becs du *Tages-Anzeiger* qui

Illustré par les exemples de censure d'une lettre adressée au courrier des lecteurs Keller

Aviez-vous déjà eu l'occasion ou l'envie en tant que citoyen souverain de vous exprimer sur l'évolution de notre société ou de réagir simplement à un article de journal? Avant l'ère d'Internet, il existait dans les journaux la page du courrier des lecteurs et je garde un bon souvenir de leur grande variété et de leur étendue dans les journaux «Der Bund» et «Der Spiegel». Dans la meilleur des cas, leur effet était éphémère et ils vous valaient l'attention d'une journée voire d'une semaine. Avec le changement des habitudes de lecture et de communication et le raz-de-marée d'informations qui nous submerge tous, l'importance des courriers électroniques des lecteurs en temps réel augmente par rapport aux articles qui les ont suscités. Ils concurrencent directement les écrits des journalistes et se distinguent souvent par un plus grand sérieux, plus de connaissances spécialisées et des perspectives plus étendues. Cela comporte un potentiel encourageant et pose un vrai défi pour l'évolution des rapports entre les citoyens



Le rapport sur la politique extérieure 2011 peut être consulté sur www.ASIN.ch/palaisfederal

Lisez le rapport de politique extérieure 2011 du Conseil fédéral! Nous vous recommandons notamment la lecture des chapitres Union européenne à la page 28 et Neutralité à la page 126. Le Conseil fédéral compte signer d'innombrables nouveaux accords avec l'UE. 20 ans après le rejet de l'EEE, nous risquons donc une intégration définitive à l'UE par la bande. Le chapitre sur la neutralité montre que le Conseil fédéral persiste à relativiser la neutralité (neutralité active). Nous attirons votre attention sur le site, www.neutralite.ch



sont pourtant encore plus soumis à leurs autorités. On verra s'ils pourront longtemps encore pratiquer cette politique médiocre que j'ai également signalée au président du Conseil d'administration de la NZZ. Pour le citoyen souverain, il est en tous les cas stimulant de s'opposer efficacement à de telles pratiques prétentieuses et maladroites et de s'exprimer de manière plus constructive que jamais.

Le 2^e exemple d'une attitude plus autonome, plus digne et plus prometteuse concerne notre héritage commun, notre position de puissance financière de premier ordre et de place industrielle et financière que l'on compromet gravement. Le ver est dans le fruit depuis la suppression mondiale de l'étalon-or. Depuis 1971, notre monnaie n'est plus basée sur l'or. De l'argent surgi du néant et basé sur rien, qui s'est entretemps multiplié à l'envi, inonde et submerge tel un tsunami les économies nationales réelles. Ceux qui ne s'avouent pas les erreurs fondamentales commises, refusent les mesures pour les corriger et cherchent à se tirer d'affaires par des astuces et tours de passe-passe contraires à tous les principes et la raison, compromettent gravement leur et notre avenir. Les lamentations et slogans habituellement utilisés manquent de crédibilité et ne remplacent pas des actions bien fondées et systématiques. Il faut immédiatement mettre le holà à la trahison constante de la souveraineté, des clients et des intérêts du pays, au transfert de données bancaires qui ne fait que stimuler toujours davantage les appétits des USA et il faut se rappeler au plus vite de notre héritage et retourner à la **lex helvetica** (p.ex. pas de demandes groupes sans identification du nom et de l'adresse dans les cas d'assistance administrative et d'entraide judiciaire, pas d'autres concessions aux bureaucrates étrangers de l'OECD, au FATF¹ et à l'IRS² !

Ne resteront libres que ceux qui font usage de leur liberté !³

¹ FATF: Groupe de travail Mesures pour combattre le blanchiment d'argent mis en place par le G7 et le président de la Commission de l'UE.

² IRS: autorité fiscale des Etats-Unis

³ Comparaisons avec le préambule de la Constitution fédérale.

L'ENGRENAGE GREC



En mai 2010, la Grèce est menacée de faillite. Le gouvernement adopte une politique de rigueur, les Etats de la zone euro, la BCE, le FMI et une kyrielle de créanciers privés prêtent de l'argent à ce pays surendetté. Les sommets franco-allemands se succèdent. En juillet 2011, chacun constate

que les premières coupes opérées dans la fonction publique ont bloqué la croissance, l'endettement s'envole, les remboursements explosent. La Grèce est alors en faillite manifeste mais non officielle. La troïka (BCE, FMI, UE) décide une nouvelle fois de voler au secours de ce pays en faisant pression sur les créanciers privés, essentiellement des banques et des fonds de pension, pour qu'ils acceptent une décote sur l'argent prêté. On parle d'un non-remboursement de 50%. Puis de 70%. Puis de 80%.

Pendant ce temps, la pression monte du côté de l'Etat grec. Il doit rembourser 14,5 milliards d'euros à la BCE. Une somme qu'il n'a pas et comble du malheur pour les Grecs, qui bloque la deuxième tranche d'aide envisagée par le FMI qui attend, de son côté, que la Grèce trouve un accord avec ses créanciers. Ces derniers, craignant la faillite du pays, essaient de pousser la BCE à accepter, elle aussi, une décote sur les créances qu'elle détient.

C'est arrivé à cette étape que la situation devient ingérable pour les Européens. Une récente estimation publiée dans la chronique Agora (www.la-chronique-agora.com) évalue les actifs de la BCE entre 2'700 et 3'000 milliards d'euros. Les actifs comprennent l'argent qu'elle prête ainsi que les créances douteuses des banques et des pays membres de l'UE. Quand aux fonds propres, ils s'élèvent à 13,3 milliards. Nous avons donc un effet multiplicatif de 203. A ce niveau-là, la BCE n'est pas une banque : c'est le plus dangereux des hedge funds!

Plus que jamais, la BCE est obligée d'avoir recourt à la planche à billets non seulement pour refinancer les banques mais aussi pour acheter les dettes et pour financer les pertes sur ce qu'elle achète... Ce n'est plus seulement la Grèce qui est en faillite, c'est toute l'Union européenne.



L'ETRANGE PARENTÉ DE L'EURO

Le dernier président de la Reichsbank et ministre de l'Economie du Troisième Reich, Walther Funk, a décrit à plusieurs occasions ses idées d'une coopération monétaire en Europe, idées qui s'apparentent étrangement au système monétaire européen: la réflexion qu'il lance sous les termes de «nouveau régime économique de l'Europe» ou «reconstruction de l'économie européenne» jette une lumière peu flatteuse sur l'Euro.

Prédécesseurs du système des cours de change fixes

Parmi les similitudes relevées entre l'Euro et les modèles de coopération monétaire des Nazis, il faut noter que l'Euro comporte des avantages pour l'économie allemande. Seule la fixation durable des cours de change dans le système Euro fournit la garantie dont rêvait déjà Funk il y a 50 ans. Pour lui, un système de compensation fonctionnant bien avec des cours de change fixes pendant des périodes les plus longues possibles avait une importance capitale pour s'assurer les débouchés commerciaux sur le plan européen et du grand espace économique allemand-européen. Dans les deux systèmes, on cherche délibérément à assurer la stabilité des prix ainsi que les débouchés commerciaux sans mettre pour autant en place une union monétaire typique. Les comptes de compensation gérés de manière centralisée par la caisse de compensation de Berlin allaient plus tard servir

de base à la compensation au sein d'une union monétaire avec des cours de change fixes. On ne peut pas s'empêcher de penser que certaines caractéristiques perdurent à l'heure actuelle, même si on n'en parle pas ouvertement, ce qui n'a d'ailleurs rien d'étonnant. Mais ces conditions-cadre ont participé apparemment de manière importante à faire de la zone Euro ce qu'elle est à l'heure actuelle: un espace économique dominé en grande partie par l'économie et la politique allemande.

Le concept d'une banque européenne

Un mémorandum rédigé par Herbert Martini, chef du service de crédit au ministère de l'économie du Reich, dans lequel différentes questions de la coopération monétaire ont été analysées paraît avoir une grande actualité de nos jours. Alors qu'il prévoyait pour un Etat unique une monnaie unique, il plaidait pour la confédération en faveur d'une union monétaire et de la fixation des cours de change. Cela permettait aux délégués allemands auprès des banques d'émission correspondantes de contraindre les Etats à une discipline budgétaire au moyen de conditions de couverture plus rigoureuses. Pour assurer le bon fonctionnement de cette union monétaire, l'expert proposa la fondation d'une Banque européenne ayant son siège à Vienne. Les banques d'émission des Etats impliqués devaient être liées par des contrats à

une banque européenne qui facturerait toutes les créances des pays membres. La banque européenne avait pour mission d'officier comme une caisse de facturation centrale après que les cours de change des monnaies aient été fixés. Le mémorandum de Martini est le premier document de la période des SS qui utilise le terme de «Banque européenne» et qui a servi de base aux statuts de la BCE.

Martini a fait savoir qu'un avantage particulier résidait dans le fait qu'une union monétaire faisait sur le plan de la politique extérieure la démonstration de l'autonomie des pays, bien qu'au sein de l'espace monétaire, les pays étaient suffisamment liés à l'Allemagne qu'une sortie ultérieure s'avérait impossible. L'expert allemand était après 1945, nommé délégué allemand pour le plan Marshall, membre du Comité de la Kreditanstalt pour la reconstruction et membre du Conseil de surveillance auprès de la Lufthansa et membre du Conseil de la banque d'investissement européenne. L'architecture du système de l'Euro paraît être semblable: le système décentralisé du refinancement des banques d'affaires nationales par les dix-sept succursales de la banque centrale européenne semble également correspondre à ce concept de la gestion économique décentralisée. Cela permet aussi d'expliquer de manière convaincante les prix et intérêts réels variables, pratiqués dans la zone Euro.



Heinrich L. Wirz
Publiciste militaire AJAS/RP et journaliste au Palais fédéral
Colonel de l'Etat-Major de l'armée hors service
Contact: heinrich.l.wirz@bluewin.ch

L'Initiative populaire «Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire» trompe les citoyens

SANS OBLIGATION DE SERVIR, PAS D'ARMÉE DE MILICE SUISSE!

Que souhaitent les auteurs de l'initiative à première vue?

L'article 58 de la Constitution fédérale (CF) de 1999 a la teneur suivante: «Tout homme de nationalité suisse est astreint au service militaire. La loi prévoit un service civil de remplacement.»

Les auteurs de l'initiative souhaitent remplacer cet article par un texte qui dit le contraire:

«Nul ne peut être astreint au service militaire. La Suisse a un service civil volontaire.»

Ils prétendent que leur initiative ne touche pas l'article 59 de la Constitution fédérale selon lequel la Suisse a une armée organisée selon le principe de milice. Ils affirment exclure une armée professionnelle: «L'initiative entraîne une armée de milice volontaire». C'est ici que commence déjà une confusion séduisante des termes qui a pour but de jeter de la poudre aux yeux des citoyennes et citoyens.

Quelles seraient les conséquences de l'initiative contre le service militaire obligatoire?

Cela serait la fin du modèle suisse de l'armée de milice. Les citoyens suisses ont adopté en 1999 la nouvelle Constitution fédérale et en 2003 la Loi révisée sur l'armée avec pour principe l'obligation de servir (article 2): Chaque Suisse est obligé de servir. La tentative de renverser le résultat de ces votations populaires n'est rien d'autre qu'un harcèlement peu démocratique ayant pour but la créa-

tion d'une armée professionnelle de volontaires. Les auteurs de l'initiative ne disent pas comment une telle structure devrait être dotée sur le plan personnel et surtout financier et quels seraient son organisation, sa formation, son équipement, sa direction et son engagement. Une armée professionnelle coûterait finalement beaucoup trop cher à notre économie nationale et la sécurité de notre pays diminuerait parallèlement. Elle ne trouverait pas suffisamment de personnes intéressées, comme le montrent de manière effrayante les exemples à l'étranger, notamment celui de la Bundeswehr allemande qui connaît une pénurie aigue du personnel.

Qui sont les auteurs de l'initiative et que souhaitent-ils réellement?

C'est le Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) qui orchestre cette initiative et en est le moteur. Il bénéficie pour cela notamment du soutien du Parti socialiste suisse (PSS) et du Parti des Verts suisses. On trouve parmi les membres du Comité d'initiative des abolitionnistes de l'armée connus de longue date, notamment Andreas Gross et Josef Lang, ainsi que d'autres membres actifs et anciens élus du Parlement opposés à l'armée. Le nom du GSsA indique clairement son objectif premier, et le PSS, fidèle à son programme de parti, milite lui-aussi pour la suppression de l'armée. C'est pourquoi aucune personne censée ne peut croire que les au-

teurs de l'initiative ne cherchent qu'à abolir l'obligation de servir. Non, il s'agit en réalité de détruire progressivement l'armée de milice suisse. Au lieu de jouer cartes sur table, les auteurs de l'initiative se servent manifestement de fausses cartes, à commencer par l'utilisation de termes inappropriés. L'initiative contre l'obligation de servir est un modèle de désinformation qui présente, par exemple, une troupe de mercenaires payés sous l'étiquette d'une «armée de milice volontaire».

On attribue au philosophe Confucius (551–479 avec J.C) le constat suivant: L'effondrement des régimes commence par la confusion des termes.



«L'effondrement des régimes commence par la confusion des termes.»

EN BREF

Espagne: la moitié des jeunes au chômage!

A la fin décembre 2011, 23,8 millions de personnes étaient sans emploi au sein de l'UE (taux de: 9,9%). Dans l'espace de l'Euro, le taux de chômage était de 10,4%. Les taux les plus élevés sont an-



noncés par l'Espagne (22,9%), la Grèce (19,2%) et la Lituanie (15,3%).

Dans l'UE, 5,5 millions de personnes âgées de moins de 25 ans étaient sans emploi, dont environ 3,3 millions dans les Etats membres de la zone Euro. Les taux de chômage des jeunes les plus élevés ont été enregistrés en Espagne (48,7%), Grèce (47,2%) et en Slovaquie (35,6%). [eurostat communiqué de presse du 31.1.12]

Conclusion: il s'agit là effectivement d'un autre acquis du marché intérieur de l'UE.

Schengen/Dublin: augmentation massive des demandes d'asile

L'Office fédéral de la migration (OFM) a publié le 19.1.12 les chiffres des demandes d'asile en 2011. Les demandes d'asile ont augmenté d'environ 45 pour cent par rapport à l'année précédente pour atteindre le nombre de 22'551. Il s'agit là d'un nombre record de demandes depuis 2002. Le pays ayant formulé le plus de demandes d'asile est l'Érythrée avec 3'356 demandes, suivie par la Tunisie (2'574) et le Niger (1'895).

La forte augmentation serait due à la crise en Afrique du Nord et à la route migratoire vers l'Europe ouverte depuis mars (!).

La Suisse aurait pu transférer 3'621 personnes vers les Etats Dublin compétents. En contrepartie, la Suisse a dû accueillir 482 requérants d'asile.

Conclusion: cette explication de l'augmentation massive est incomplète. Premièrement, la frontière extérieure de Schengen n'est pas étanche. Deuxièmement, la frontière suisse n'est pas étanche. Après l'introduction de Schengen (abolition des contrôles de personnes), la Suisse a réduit effectif de son corps des garde-frontières au lieu de le renforcer. L'armée continue à ne pas être engagée aux frontières du pays. Prétendre que «grâce» à Dublin, la Suisse a pu ramener aux



pays du premier accueil plus de personnes qu'elle n'a dû accueillir est jeter de la poudre aux yeux. La déclaration déterminante est la suivante: «Grâce» à Schengen/Dublin, le double de personnes franchisse nos frontières trouées. Quelques centaines de rapatriements n'y changent rien.

La Commission du Conseil des Etats souhaite limiter les droits populaires!

La Commission des institutions politiques du Conseil des Etats souhaite soumettre les initiatives populaires fédérales à un examen renforcé par l'administration fédérale. En cas de violation par une

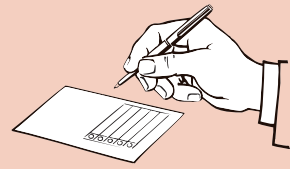
initiative populaire des droits fondamentaux de la Constitution fédérale et de la Convention européenne des droits de l'homme (!), elle sera déclarée invalide.

Conclusion: alors qu'en Europe et dans le monde entier, le droit de codécision politique est de plus en plus revendiqué, nous laissons lentement notre démocratie directe s'endormir. L'alignement sur l'UE et l'internationalisme sont plus importants aux yeux de la Berne fédérale que le maintien de nos droits de liberté politiques.

Le FMI lance un appel – Widmer-Schlumpf paie!

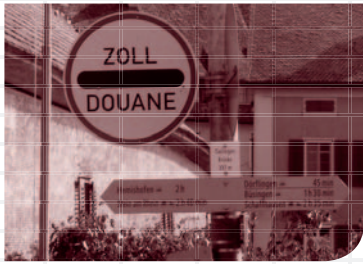
Le Fonds monétaire internationale souhaite toucher encore plus d'argent de la Suisse pour «sauver l'Euro»! Au WEF à Davos, la Française Christine Lagarde, cheffe du FMI, a présenté une facture à la Conseillère fédérale Widmer-Schlumpf. La ministre suisse des finances pense que cette revendication est compréhensible car il est, à son avis, aussi largement dans l'intérêt de notre pays que l'Euro se stabilise.

Conclusion: Cela signifie tout simplement que le Conseil fédéral compte payer pour soutenir l'Euro, bien que notre pays ne porte aucune responsabilité. La faute du désastre nommé Euro est la mégalo-manie dans l'UE à Bruxelles ainsi qu'à Paris et à Berlin. Conclusion: la revendication du FMI le montre clairement: le 17 juin 2012, nous devons impérativement gagner la votation sur les traités internationaux afin que les citoyens qui paient leurs impôts ont enfin leur mot à dire sur notre politique des affaires étrangères.



Libre circulation des personnes:

DAVANTAGE DE MESURES REQUISES



Plus personne ne conteste que le dumping salarial et les abus (travail au noir) augmentent au quotidien. «Le Conseil fédéral

compte optimiser l'application des mesures d'accompagnement!» Sous ce titre en apparence anodine, le Conseil fédéral a annoncé le 20.1.2012 qu'il allait de nouveau renforcer les mesures pour combattre la sous-enchère salariale abusive (dumping). C'est pourquoi il faut constamment «optimiser» l'appareil de contrôle! Et cela aux frais du contribuable. La bureaucratie chargée de ces contrôles pèse par ailleurs aussi sur les entreprises. La Croatie sera l'été prochain le 28^e membre de l'UE. La libre circulation des personnes avec la Suisse s'appliquera alors aussi à la Croatie ...

Conclusion: le développement constant des mesures d'accompagnement le prouve: la libre circulation des personnes à la UE n'est assurément pas la bonne voie pour la Suisse.

Livret de votation = livret de mensonges

«Pas d'immigration massive à craindre.

Au vu de ce qui se passe dans l'UE, les craintes des comités référendaires de voir la Suisse être envahie par des ressortissants communautaires ne sont pas justifiées. L'expérience montre en effet que les migrations intercommunautaires demeurent limitées. Des études réalisées par des experts indépendants révèlent en outre qu'il n'y a pas lieu de craindre des conséquences négatives sur le plan de l'emploi et des salaires. Les travailleuses et les travailleurs seront protégés contre le dumping social et salarial par une série de mesures d'accompagnement établies par les partenaires sociaux.»

[livret de votation du 12.5.2000, Accords bilatéraux I]



Avez-vous déjà – signé l'initiative sur la – neutralité?

www.neutralite.ch



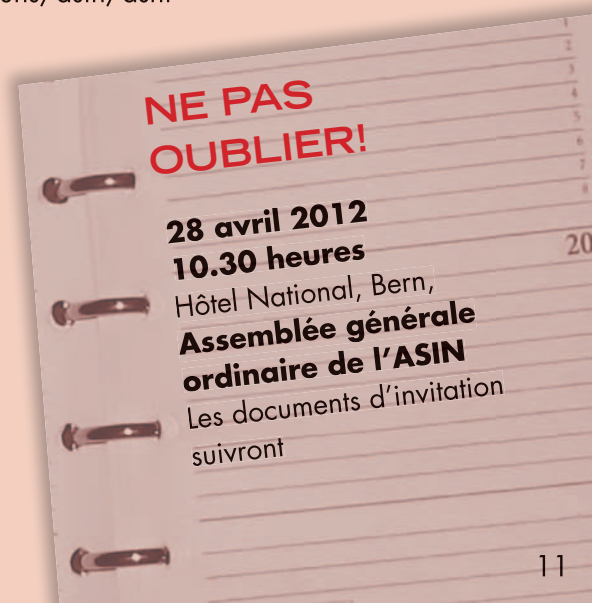
CONTACTEZ-NOUS:



www.asin.ch
Informations d'actualité,
commentaires politiques !



Visitez l'ASIN sur
Facebook ! Saisissez:
[auns/asin/asni](https://www.facebook.com/auns/asin/asni)



**NE PAS
OUBLIER!**

**28 avril 2012
10.30 heures**

Hôtel National, Bern,
**Assemblée générale
ordinaire de l'ASIN**
Les documents d'invitation
suivront



Hans Geiger,
Professeur en économie émérite de l'Université
de Zurich, Weiningen ZH,
www.hansgeiger.ch

PLACE FINANCIÈRE SUISSE – CRISE DE L'EURO – POLITIQUE DE L'UE

posez vos questions au Professeur Hans Geiger, il vous répondra!



Question: L'affirmation de politiciens de l'UE selon laquelle par son récent abaissement de la solvabilité de neuf Etats membres de l'UE, l'agence de notation Standard & Poor's soutient une guerre monétaire des USA contre l'Europe est-elle fondée?

Réponse: C'est insensé. Le pire qui puisse arriver aux USA et à l'économie américaine serait (ou est) une crise sérieuse en Europe. De plus, les agences de notation ne sont pas aussi importantes qu'on le pense au niveau de leur appréciation des administrations publiques. Les marchés de capitaux sont souvent plus rapides et meilleurs dans l'évaluation de la solvabilité et les agences de notation ne font souvent que s'aligner sur leur jugement.

Question: Pourquoi le désendettement de la Grèce est-il dans l'impasse?

Réponse: Les propositions officielles sont peu équitables et dan-

gereuses. L'idée cachée est que les investisseurs privés, par exemple les caisses de pension, amortissent leurs obligations grecques de 50% alors que les investisseurs publics, soit notamment les banques centrales et des banques privées, doivent toucher le 100 %. C'est en contradiction avec les accords juridiques et détruit les marchés financiers libres.

Question: Que signifie la taxe sur les transactions financières prévues au sein de l'UE? Quelles seraient ses conséquences pour la Suisse?

Réponse: Les politiciens de l'UE, à l'exception des Anglais, prétendent vouloir «endiguer la spéculation». Ce n'est toutefois qu'un prétexte. Leur seul but est d'encaisser de nouveaux impôts plus élevés. Si notre gouvernement devait défendre les intérêts suisses (ce qu'il est naturellement censé faire), cela serait une bonne chose pour la Suisse parce que les affaires se dérouleraient désormais en Suisse.

Question: Au sommet de l'UE du 30 janvier 2012, les chefs de gouvernement ont décidé ce qu'on appelle le paquet fiscal et un méca-

nisme européen de stabilité (MES). Cela permettra-t-il de résoudre la crise de l'Euro et de l'endettement?

Réponse: Le paquet fiscal n'est rien d'autre qu'une réédition des prescriptions visant à limiter les dettes et déficits dans les pays membres de l'UE du Traité de Maastricht de 1992. Si les prescriptions étaient respectées cette fois-ci, cela serait certainement un progrès. Le MES doit servir à compenser les déséquilibres passagers. Mais les déséquilibres (entre l'Allemagne et l'Italie par exemple) ne sont pas «passagers», mais fondamentaux. Cela ne permettra donc pas de résoudre la crise de l'Euro, mais ne fera que la reporter à un peu plus tard.

Vous pouvez poser vos questions sur le site www.asin.ch ou envoyer un courrier électronique à geiger@asin.ch

Les réponses seront publiées sur le site www.asin.ch et dans le bulletin de l'ASIN (sélection).



N'êtes-vous pas encore membre de l'ASIN?

membre (couple), donateur ou sympathisant.

Cotisation annuelle: membre 35 fr. (couple 50 fr.), donateur 100 fr., sympathisant à bien plaisir

Veuillez s.v.p. m'envoyer des informations détaillées sur l'ASIN.

Nom/prénom _____

Adresse _____

NPA/lieu _____

Date/signature _____

E-mail _____

**AUNS
ASIN
ASNI**

Envoyer à: ASIN, case postale 669, 3000 Berne 31, Téléphone: 031 356 27 27
Fax: 031 356 27 28, E-mail: asin@asin.ch, Internet: www.asin.ch